



Vains

CONSEIL MUNICIPAL DU 22/01/2024

LISTE DES DELIBERATIONS

Le lundi 22 janvier deux mille vingt-quatre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie de Vains, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier DEVILLE, Maire.

Présents et membres excusés et pouvoirs :

CARNET Jean Philippe	P	JUGAN Nathalie	PVR SL	SAVARY Chantal	P
DEBON Anthony	P	LECHARTIER Sébastien	P	STRUGALA Philippe	P
DEVILLE Olivier	P	LEMOINE Vincent	P	TETREL Guylène	P
DOUBLET Thierry	P	POULET Sandrine	P	THÉAULT Chantal	P
FAGUAIS François	P	RENOUF Pascal	P	TIMONNIER Gillian	P

**Secrétaire de séance** : Élu conformément à l'article L.2121-15 du CGCT : M. DEBON Anthony

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

Convocation : 18/01/2024 Affichage : 18/01/2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

**1. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 18 décembre 2023**

**Délibération 20240122-01**

**Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

**2. Restauration de vitraux de l'église : demandes de subventions**

**Délibération 20240122-02**

**Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

La présente séance est levée à vingt-deux heures et contient 2 délibérations numérotées 20240122-01 à 20240122-02.



Fait à Vains, le 23/01/2024

Le Maire

Olivier DEVILLE